

MAIRIE D'OLBY**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

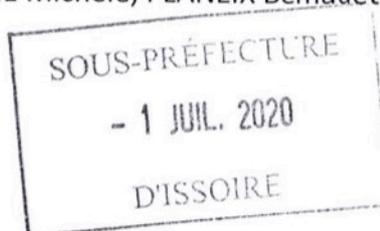
L'an deux mil vingt, le vingt-trois juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'OLBY (Puy-de-Dôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. Samuel GAUTHIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 17 juin 2020

PRÉSENTS : MM. ACHARD Nicolas, TRONCHE Aymeric, CARAY Frédéric, OUVRARD Dominique, ANDANSON Alain, MEGEMONT Etienne, NESME Emmanuel, Mmes FINET Hélène, BRIGNON Hélène, LANGLAIS Sarah, LACOURT Noëlle, BONY Catherine.

ABSENTS excusés : Mmes GUILLAUME Michèle, PLANEIX Bernadette

Objet : validation du PEDT



Le Maire expose au conseil municipal que suite à une modification dans l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) pour la rentrée scolaire 2020-2021 il y a lieu de modifier le Projet Educatif Territorial (PEDT).

La mise en place des TAP se fera sur une après-midi complète avec un prestataire spécialisé dans le domaine de l'animation périscolaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de valider le PEDT, d'autoriser le Maire à signer le contrat de prestations de service pour l'animation des TAP pour l'année scolaire 2020-2021.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire :



Samuel GAUTHIER

Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE, le

01 JUL. 2020

